



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 29 novembre 2018

Convocation des conseillers :

le 29 novembre 2018



## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 7 décembre 2018

**Présents :** Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** Marc Baum, Conseiller

## Le Conseil Communal;

**Objet : 12. Relevé et rôle principal de l'impôt foncier ; décision**

Vu le relevé et rôle principal de l'impôt foncier pour l'exercice 2018 au montant de € 2.293.040,50;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

**décide  
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle principal de l'impôt foncier pour l'exercice 2018 au montant de € 2.293.040,50.

en séance

date qu'en tête